

Lettre aux paroissiens

8 mai - 11 novembre - Liberté

Il n'y a pas eu de rassemblement aux monuments aux morts lors du 8 mai de cette année.

Il n'y en aura pas non plus ce 11 novembre.

Un empêchement douloureux certes, mais que nous pouvons aisément admettre. Et rien ne nous empêche, par contre, d'avoir une pensée pour tous ces millions de morts.

La pandémie qui nous touche aujourd'hui et qui a fait à ce jour 40 000 morts en France, et plus d'un million dans le monde, même si c'est beaucoup trop, reste quand même un événement moindre.

La pandémie, je veux le réaffirmer, ne met pas à mal nos libertés. Elles restent intactes.

Fallait-il aller en Conseil d'Etat pour défendre la liberté religieuse ?

A mon avis (également partagé), non !

(Il eut été préférable de parler plutôt d'autorisation du culte ou de rassemblement dans les églises !)

Nous ne sommes, en tant que chrétiens, ni persécutés, ni méprisés, ni maltraités.

Nous restons souverainement libres.

Il nous est simplement demandé un peu d'abnégation et de patience. Serait-ce au-dessus de nos forces ou de nos convictions ?

Alors, que pouvaient donc penser tous ceux et celles qui ont connu et fait la guerre ?

Quelle liberté avaient-ils ces jeunes soldats obligés d'aller combattre ? Et dans quelles conditions,

Quelle liberté avaient les familles - privées de maris et de pères - vivant chaque jour dans la peur et l'angoisse ?

Quelle liberté ont eu ceux qui ont osé se rebeller et qui ont été fusillés pour l'exemple ?

Soyons prudents et respectueux quand nous utilisons le mot de liberté.

La liberté, nous la devons à ceux qui ont donné leur vie, à ceux qui ont sacrifié les plus belles années de leur vie.

La liberté est l'héritage de nos aînés. C'est bien l'honneur d'une démocratie digne de ce nom de la garder précieusement.

La France en fait partie.

Hommage soit rendu au Général de Gaulle mort il y a 50 ans.

Bon dimanche chez vous, en regardant la messe à la télévision ou sur le site du diocèse.

Abbé Jean Michel DUPOUY

Moussu Curé

En PJ : extrait de la lettre de Mgr Pascal WINTZER, archevêque de Poitiers
et prière de notre évêque

NB : l'Abbé Lafargue assure le mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 00 une permanence pour les confessions à l'église de Hagetmau